

LE POSTE

Descriptif du poste

Le/La titulaire du poste exerce son activité au sein du pôle Assurance Vie – Epargne – Retraite de la Médiation de l'Assurance (LMA), qui est chargé du traitement des dossiers de médiation relatifs aux contrats des particuliers.

Les collaborateurs du pôle Vie – Épargne – Retraite procèdent au règlement des dossiers de médiation en rédigeant des propositions de solution portant sur des problématiques juridiques liées aux contrats d'assurance relevant de sa compétence.

Missions principales

- Instruction et gestion des dossiers de médiation :
 - gérer et suivre un portefeuille de dossiers attribués ;
 - étudier les pièces communiquées par les parties ;
 - identifier et analyser les problématiques juridiques soulevées ;
 - appliquer le droit des assurances, le droit de la consommation et le droit civil ;
 - définir et proposer les réponses à apporter aux litiges en droit et/ou en équité ;
 - rédiger des propositions de solution ;
- Contribution aux actions pédagogiques de LMA :
 - rédiger des articles, des publications, des cas pratiques ;
- Participation aux instances de LMA :
 - comités, groupes de travail, conférences...
- Tutorat :
 - Formation et assistance des nouveaux juristes.

Les missions ci-dessus ne présentent pas un caractère exhaustif.

Profil recherché

- Expérience (4 ans minimum) au sein du service juridique d'une entreprise d'assurance ou d'un bancassureur, d'une association de consommateurs d'un cabinet de gestion du patrimoine ou d'un cabinet d'avocats ;
- Diplôme équivalent à un Master 2 en droit des assurances ou gestion du patrimoine /Ingénierie du patrimoine ou autre formation équivalente ;
- Capacités d'analyse ;
- Esprit de synthèse ;
- Aisance rédactionnelle et parfaite maîtrise de la langue française ;
- Rigueur et respect de la confidentialité ;
- Maîtrise des outils bureautiques.

Informations complémentaires

- Poste en CDI basé à Paris 8^e avec 2-3 jours de télétravail par semaine (en respectant les critères d'éligibilité mentionnés dans l'accord d'entreprise) ;
- Avantages attractifs (plan d'épargne entreprise, prime de performance collective...) ;
- Bonne couverture sociale (mutuelle et surcomplémentaire santé) ;
- Prise en charge des frais de transport à hauteur de 75 % ;
- Restaurant d'entreprise ou titres-restaurant ;
- Nombreux avantages CSE (chèques vacances, voyages...).

Déroulement des entretiens

Deux entretiens sont à prévoir. Un test pratique pourra être proposé.

Pour connaître la Médiation de l'Assurance

- [La Médiation de l'Assurance en 2024](#)
- [Fiche métier : interview d'une juriste confirmée au sein de LMA](#)

POUR POSTULER

Vous pouvez adresser votre C.V. et votre courrier de candidature à l'adresse :

recrutements@mediation-assurance.org